

Les défaillances de la régulation marchande

JECO – Lyon 8 novembre 2012

Christophe Rodrigues

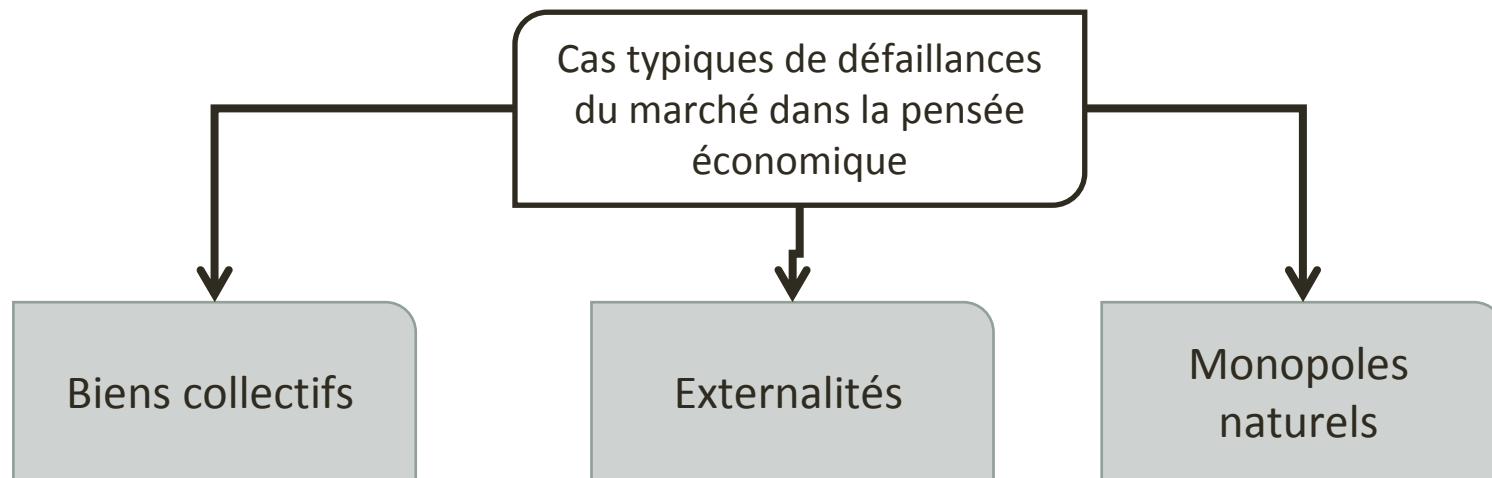
kriss.rodrigues@wanadoo.fr

Les défaillances du marché dans le programme de Première 2011 //

3.4 Quelles sont les principales défaillances du marché ?	Asymétries d'information, externalités, biens collectifs	On montrera qu'en situation d'information asymétrique, on constate l'existence d'équilibres avec rationnement voire l'absence de marché (marché des voitures d'occasion, marchés des professionnels de santé et des avocats, marché de l'assurance, etc.). Les diverses manières de produire et de diffuser de l'information - labellisation, publicité, comparateurs de prix, magazines de consommateurs, etc. - pourront être évoquées, de même que la réglementation publique sur l'information. En s'appuyant sur des exemples, on montrera aussi que les marchés peuvent être défaillants dans le domaine de l'allocation des ressources en présence de biens collectifs ou d'externalités (pollution, éclairage public, pollinisation par les abeilles, etc.).
--	--	---

Les défaillances du marché : de quoi parle-t-on ?

- les « **défaillances du marché** » (*market failures* selon l'expression anglaise consacrée) correspondent à des situations dans lesquelles la régulation par le marché se révèle soit impossible soit sous-optimale s'agissant de l'allocation et/ou la distribution de certaines richesses.



Les défaillances du marché : de quoi parle-t-on ?

• Les travaux contemporains en économie enseignent que le critère « d'impossibilité technique » dans l'allocation de certaines richesses par le marché doit être nuancé.

- Présence d'un débat scientifique ancien :
 - Pour les tenants de l'**économie du bien-être**, les caractéristiques techniques des biens collectifs rendent leur production impossible par les agents privés (défaillance « pure » du marché).
 - Pour les tenants de l'**Ecole des choix publics**, L'Etat ne dispose pas d'une information parfaite et l'hypothèse selon laquelle il recherche exclusivement l'intérêt général est remise en cause. L'allocation des biens collectifs dans le cadre public n'est pas plus efficace.
- Problématique de travail avec les élèves : existence d'un *continuum* entre les défaillances du marché et l'allocation optimale des richesses par le marché.

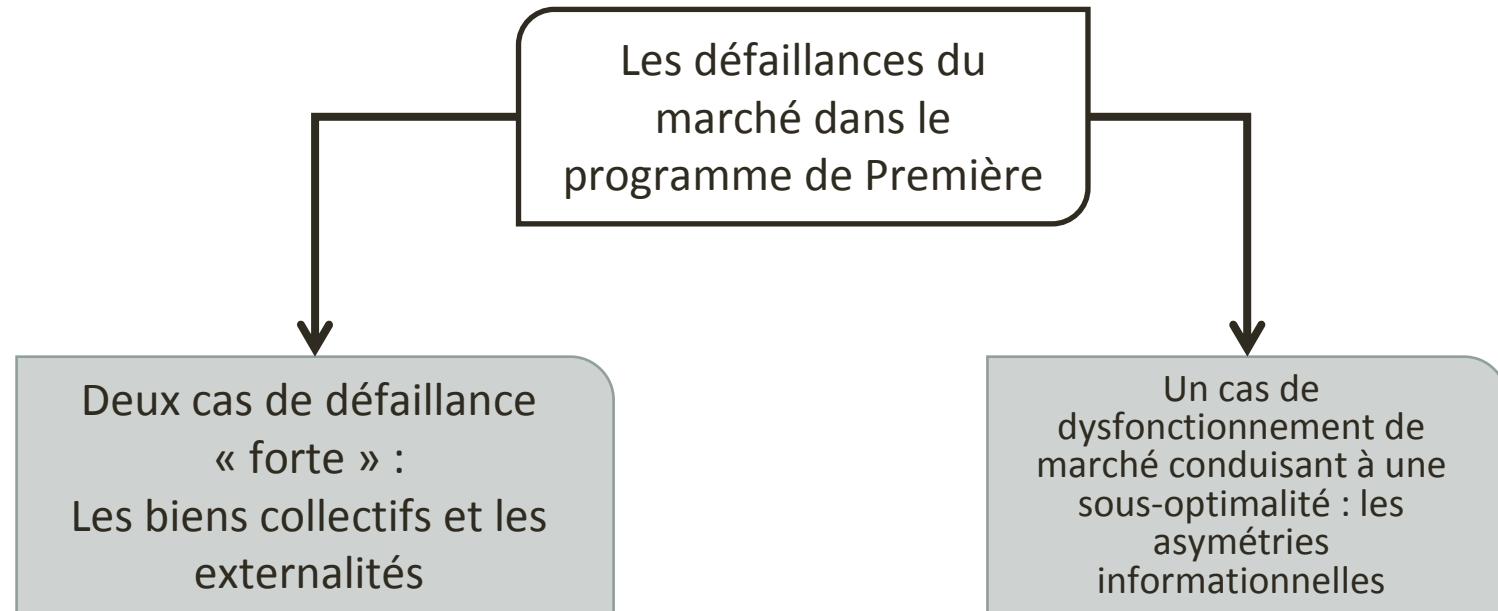
Défaillance « forte » :
bien collectifs, biens
communs,
externalités

Allocation efficace « forte » :
marchés parfaitement
concurrentiels sur biens
privatifs

Dysfonctionnement dans
l'allocation des biens et services
dans le cadre de marchés
imparfaitement concurrentiels :
**asymétrie informationnelle et
comportements opportunistes
des agents**

Allocation des biens et services
dans le cadre des marchés
imparfaitement concurrentiels :
**pouvoir de marché, oligopole,
etc.**

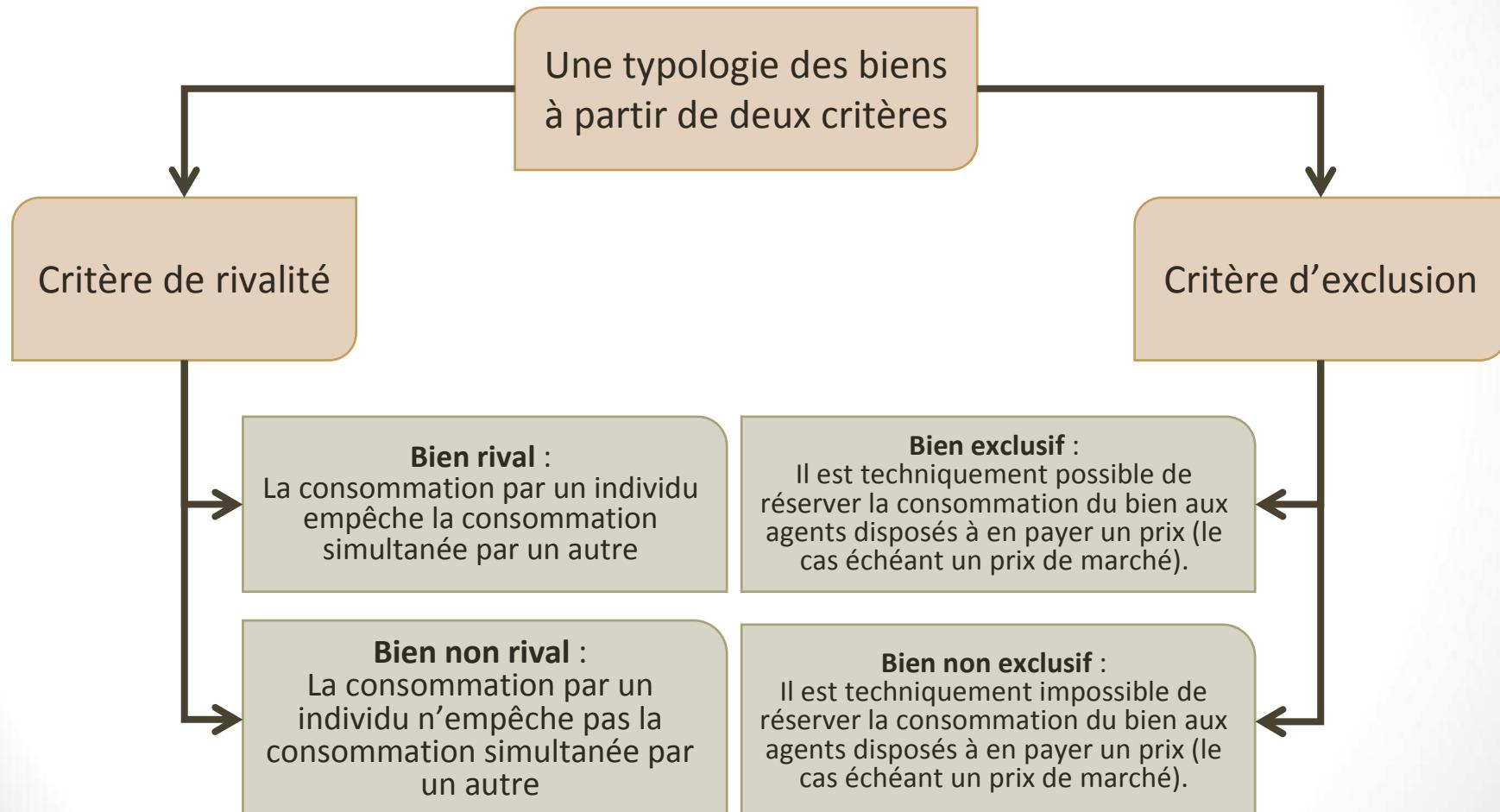
Les défaillances du marché : de quoi parle-t-on ?



1. Les biens collectifs et les externalités

1.1. La typologie des biens : entre défaillance du marché et régulation institutionnelle

Qu'est ce qu'un bien collectif ?



Qu'est ce qu'un bien collectif ?

Document 5.1 : typologie des biens économiques

	excluabilité : l'accès au bien peut être rendu payant	non excluabilité : l'accès au bien ne peut pas être contrôlé par un prix
rivalité : l'usage d'une unité de bien en prive les autres	Biens privatifs : - vêtements, coupe de cheveux, restaurant - les biens tutélaire s (contrôle public de l'accès à un bien privatif, comme les cigarettes ou l'accès à l'éducation)	Biens communs : - banc de poissons - les ressources forestières
non rivalité : l'usage d'une unité de bien n'en prive pas les autres.	Biens de club : - programme de télévision crypté - salles de spectacle - autoroutes à péage - connaissances protégées par la propriété intellectuelle	Biens collectifs : - la défense nationale - les phares maritimes - les radios libres - les connaissances non brevetées - la préservation du climat

Source : Buisson-Fenet. E. ; Navarro. M. (2012) – *La microéconomie en pratique*. Armand Colin, coll. « Cursus ».

- **Attention aux risques de confusion :**
 - ➡ Entre **bien collectif** et **bien public** : le service d'éducation nationale est un bien public et pas un bien collectif !
 - ➡ Entre **bien privatif** et **bien privé** : le service de radiologie d'un hôpital produit un bien privatif et non un bien privé
- **Attention à la faible stabilisation du vocabulaire :**
 - ➡ Les biens collectifs et les biens de club sont des services !
 - ➡ Cette typologie ne se rapporte pas seulement aux « biens » au sens de la Comptabilité nationale mais englobe toutes les ressources mises à disposition des hommes vivant en société.

Qu'est ce qu'un bien collectif ?

Distinguer les caractéristiques des biens du mode d'allocation de la richesse

	FOURNITURE PRIVEE	FOURNITURE PUBLIQUE
PRODUCTION PRIVEE	La majorité des biens et services du marché	Ex : construction de routes, entretien d'équipements collectifs, etc. (exemple des partenariats publics-privés)
PRODUCTION PUBLIQUE	Entreprises nationalisées	La majorité des biens (et services) publics (exemple l'école publique)

Source : J.D. Lafay : **Economie publique normative**, Université de Paris I, Cours de maîtrise de sciences économiques, 2002-2003. laep.univ-paris1.fr/jdlafay/teaching/Ecopubno.doc

Les biens publics européens : un point de vue

- « Il existe quantité d'autres biens publics européens : la stabilité macroéconomique, le plein emploi, la cohésion territoriale, le progrès de la connaissance et de sa transmission, la protection de l'environnement, tant naturel qu'humain (qui préside à la notion de développement durable), la mobilité, l'indépendance énergétique et enfin, la cohésion nationale par l'intégration sociale au sein de chaque Etat membre, parce que c'est elle qui est la meilleure protection contre les risques de conflit à l'échelle du continent et préserve ainsi le bien public européen le plus précieux : la paix. Ce sont des biens publics « européens » et pas « mondiaux » à double titre. D'abord, ils sont conçus comme essentiels à l'existence et la prospérité de nations situées historiquement, politiquement et socialement. Ensuite, ils sont le fruit de l'alliance et de la coopération de pays qui ont choisi, de manière unique au monde, de partager leur souveraineté pour être pleinement eux-mêmes ».

Source : *L'Europe des biens publics* par Jean-Paul Fitoussi, Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, OFCE, 2012.

La typologie des biens dans le programme de Terminale 2012 //

3. Économie du développement durable

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
3.1 La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?	Capital naturel, physique, humain, social et institutionnel, biens communs, soutenabilité.	<p>Après avoir souligné que le développement et le bien-être ne se résument pas à la croissance économique, on montrera, en illustrant par des exemples, que le bien-être des populations résulte de l'interaction de quatre types de capital (naturel, physique produit, humain, social et institutionnel). On expliquera pourquoi l'analyse économique du développement durable, qui se fonde sur la préservation des possibilités de développement pour les générations futures, s'intéresse au niveau et à l'évolution des stocks de chaque type de capital (accumulation et destruction) ainsi qu'à la question décisive du degré de substitution entre ces différents capitaux. On évoquera, à l'aide d'exemples, les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique (épuisement des ressources énergétiques et des réserves halieutiques, déforestation, augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, etc.). On soulignera à ce propos que le PIB n'a pas été conçu pour évaluer la soutenabilité de la croissance.</p> <p>Acquis de première : externalités, biens collectifs, capital social.</p>

Les biens communs : un cas d'école de défaillance de marché

- Garrett Hardin (1915-2003).
The tragedy of commons (1968)
- Un bien est commun lorsqu'il est simultanément rival et non excluable.
- Exemple des vaines pâtures en Angleterre au Moyen-âge.
- Cette « *tragédie des biens communs* » repose sur le fait qu'il s'agit d'une richesse limitée (la surface des pâturages dans l'exemple de Hardin) pour laquelle il n'existe pas de droit de propriété individuel.



Les biens communs : un cas d'école de défaillance de marché

- **Elinor Ostrom (1933-2012 – PN 2009).** *La gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles* (2010 trad. française).
- Ces travaux montrent que, dans de nombreux cas, il est possible d'organiser une **gestion collective des biens communs** qui ne relève pas du marché ni de l'étatisation et qui évite la surexploitation.
- Cas empirique sur lequel a travaillé Ostrom : la gestion de l'eau dans les pays chauds.
- Exemple : système des *huertas* espagnol, mis en place à l'époque musulmane et conservé depuis un millénaire. Cette institution s'appuie sur des règles très précises d'accès aux canaux d'irrigation, de façon à attribuer l'eau à chaque membre à tour de rôle. Un système de gérants élus surveille de façon très précise l'usage de la ressource, et des sanctions sont prévues pour les contrevenants. Elles sont cependant très légères pour éviter que les cultivateurs se retournent contre l'institution. L'adhésion volontaire et la co-organisation des usagers garantissent la pérennité du système.



JECO 2012 - C. Rodrigues

Trois cas empiriques de bien commun :

a/ les ressources halieutiques

- Le cas du « thon rouge de méditerranée ».
- Le modèle de Ostrom présente une forte portée heuristique s'agissant de biens communs portant sur des territoires restreints mais il est moins pertinent sur des biens communs planétaires ou continentaux.
- Deux réponses possibles à ce problème de la «tragédie des communs» :
 - 1) Depuis les travaux de R. Coase (*The problem of social cost*, 1960), la théorie enseigne que la tragédie des biens communs peut être évitée si les droits de propriété sont mieux définis. Les innovation technologiques peuvent aider à cette meilleure définition : marquage des poissons par isotope ; repérage par satellite, etc.
 - 2) Intervention publique par la réglementation ou la taxation (question de la coordination internationale des politiques publiques).



Trois cas empiriques de bien commun :

b/ la qualité de l'air

- Classiquement étudié comme un cas d'externalité négative, la qualité de l'air peut également l'être comme un bien commun.
- Si l'air composant l'atmosphère n'est pas un bien rival pour la population mondiale actuelle, il le devient lorsqu'on se place dans une perspective intergénérationnelle : **la dégradation de la qualité de l'air aujourd'hui prive les générations futures d'un air de bonne qualité (il y a rivalité et absence d'exclusion).**



Trois cas empiriques de bien commun :

b/ la qualité de l'air

Le changement économique et écologique planétaire
au cours du 20^{ème} siècle (1890-1990)

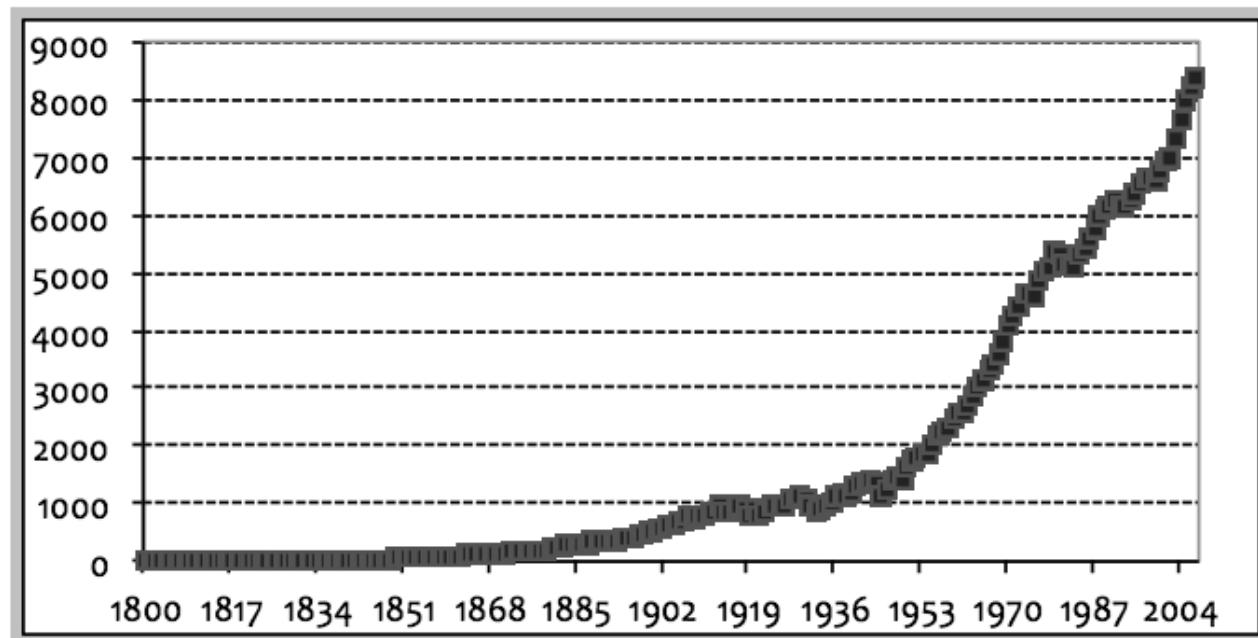
	Facteur d'augmentation (coefficients multiplicateurs)
Population	4
Population urbaine	13
Economie (PIB)	14
Production industrielle	40
Consommation d'énergie	13
Emissions de CO ₂	17
Emissions de SO ₂	13
Consommation d'eau	9
Prises de poissons marins	35
Superficie des forêts	0,8

Source : E. Laurent. J. Le Cacheux. *Economie de l'environnement et économie écologique*. Armand Colin, Coll. « Cursus », 2012.

Trois cas empiriques de bien commun :

b/ la qualité de l'air

Emissions totales de carbone issues des combustibles fossiles
(en millions de tonnes de carbone), 1751-2007

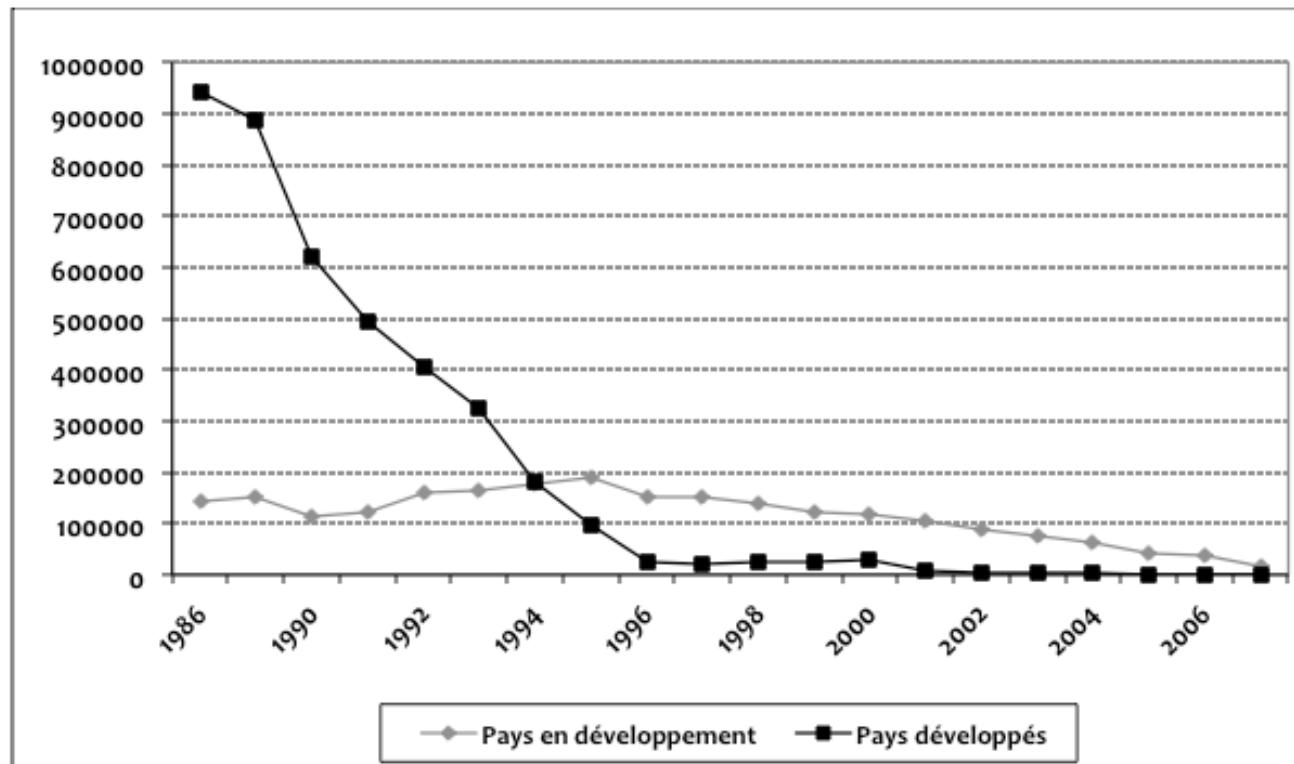


Source : E. Laurent. J. Le Cacheux. *Economie de l'environnement et économie écologique*. Armand Colin, Coll. « Cursus », 2012.

Trois cas empiriques de bien commun :

b/ la qualité de l'air

Consommation de gaz CFC(1), en tonnes, 1986-2007



Source : E. Laurent. J. Le Cacheux. *Economie de l'environnement et économie écologique*. Armand Colin, Coll. « Cursus », 2012.

(1) Gaz CFC : les chlorofluorocarbures sont des gaz fluorés qui sont partiellement responsables de la dégradation de la couche d'ozone.

Trois cas empiriques de bien commun : c/ les terres et les forêts primaires

- Les ressources naturelles renouvelables telles que les forêts primaires connaissent également un phénomène de surexploitation alors qu'il s'agit de biens privatifs (les droits de propriété peuvent être clairement définis).
- Explication : absence de prise en compte du **capital naturel** dans les indicateurs de richesse.
- Le Brésil ou l'Indonésie « s'enrichissent » lorsqu'ils accroissent leurs prélèvements sur les forêts primaires ; ils « s'appauvrisent » lorsqu'ils freinent les exploitations de sylviculture et créent des parcs nationaux !



Source : Campagne de l'ONG Greenpeace contre la déforestation de la forêt primaire d'Indonésie.

Trois cas empiriques de bien commun : c/ les terres et les forêts primaires

- Les **actifs fonciers** et l'attribution des **droits de propriété**.
- Dans de nombreux cas, notamment dans les PED, les droits de propriété sont communautaires ce qui se traduit pas une faible (ou une absence de) reconnaissance juridique.
- Exemple : l'ONG Oxfam distingue **l'acquisition des terres à grande échelle** et **l'accaparement des terres**.
- Conclusion : *c'est la carence de la régulation institutionnelle et juridique qui explique la « tragédie des biens communs » plus que des caractéristiques intrinsèques à ces biens.*

Encadré 1 : Qu'est-ce qu'un accaparement de terres ?

Acquisitions de terres à grande échelle

Une acquisition de terres à grande échelle peut être définie comme l'acquisition de toute surface de terres supérieure à 200 hectares (ha), ou deux fois la surface de la propriété médiane, selon le contexte national. Le chiffre de 200 ha est tiré de la définition fournie par la Coalition internationale pour l'accès à la terre de la notion « à grande échelle ». Non seulement 200 ha représentent dix fois la taille d'une petite exploitation type²⁷, mais, selon le tout dernier recensement mondial de l'agriculture mené par la FAO, c'est aussi une superficie supérieure à celle de la propriété foncière moyenne de tous les pays en développement, à l'exception de trois²⁸.

Qu'est-ce qui fait d'une acquisition de terres un accaparement de terres ?

Les acquisitions de terres deviennent des accaparements de terres lorsqu'elles :

- violent les droits humains, en particulier les droits égaux des femmes ;
- passent outre les principes de consentement libre, informé et préalable (CLIP) – au titre desquels les communautés concernées doivent être informées d'un projet et en mesure de l'approuver ou de le refuser ;
- ne se basent pas sur une évaluation approfondie des impacts sociaux, économiques et environnementaux, ou les ignorent, y compris les dimensions de genre ;
- se font sans contrats transparents censés contenir des engagements clairs et contraignants concernant l'emploi et le partage des avantages ;
- se déroulent sans planification démocratique, la surveillance indépendante et la participation véritable²⁹.

Source : OXFAM, *Notre terre, notre vie. Note d'information*, octobre 2012.

<http://www.oxfam.org/fr/cultivons/policy/notre-terre-notre-vie>

Trois cas empiriques de bien commun : c/ les terres et les forêts primaires

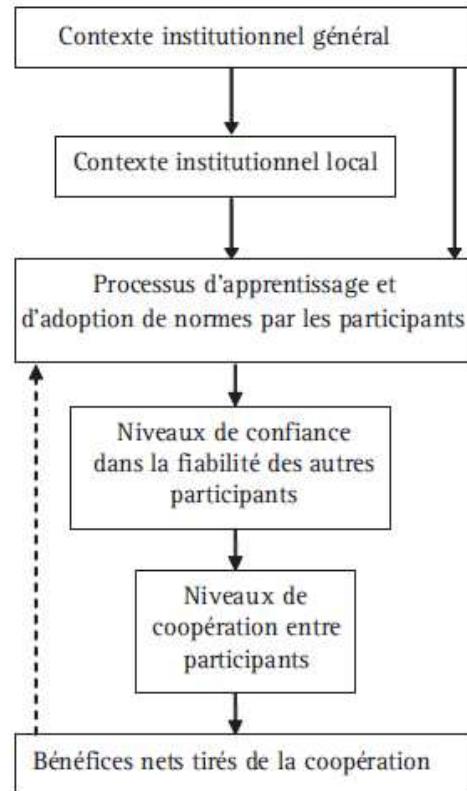
Encadré 2 : Accès des femmes aux terres dans le delta du Tana, au Kenya

Les recherches menées dans le delta du Tana, au Kenya, montrent que, si les membres de la communauté n'ont guère de revenus, ils ont néanmoins des moyens de subsistance corrects grâce à leur accès aux terres. Ils peuvent cultiver des aliments et faire paître leurs animaux, et peuvent par ailleurs compléter leur régime alimentaire avec du poisson, des fruits et du miel. Les femmes peuvent vendre l'excédent et garder l'argent qu'elles tirent de ces ventes. Les transactions foncières à grande échelle ont souvent réduit leur aptitude à joindre les deux bouts. Les investisseurs ont tendance à employer des hommes jeunes, tandis que les personnes âgées et les femmes, surtout si elles ont des enfants, se retrouvent sans revenus ni ressources⁴³.

Source : OXFAM, Notre terre, notre vie. Note d'information, octobre 2012.
<http://www.oxfam.org/fr/cultivons/policy/notre-terre-notre-vie>

Un schéma résumant le modèle de Ostrom : incitation à la confiance et sortie de la « trappe de Nash » pour les biens communs

Comment les contextes micro-situationnels et généraux des dilemmes sociaux affectent les niveaux de confiance et de coopération



Source : Poteete, Janssen et Ostrom (2010), p. 227.

Source www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/120/revue-120.pdf

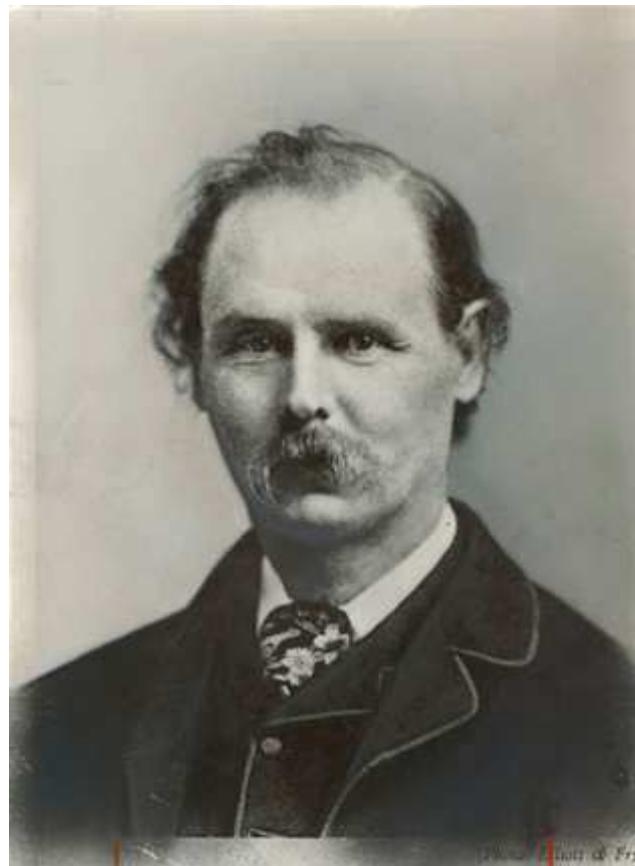
1. Les biens collectifs et les externalités

1.2. Les externalités

Qu'est ce qu'une externalité ?

- Depuis **A. Marshall (1842-1924)**, l'externalité se définit comme une **conséquence positive ou négative d'une activité économique qui n'est pas prise en compte par le marché**. En d'autres termes, cela signifie que l'action involontaire d'un agent affecte le bien-être d'un autre agent (c'est-à-dire en ayant un impact sur sa fonction d'utilité ou sa fonction de production) sans que cela donne lieu à une compensation par exemple par un transfert monétaire.
- On distingue typiquement les externalités négatives lorsque le bien-être des autres agents est réduit et positives lorsque celui-ci s'améliore.
- Exemple 1 : l'entreprise qui rejette des polluants dans l'air ou dans les eaux fluviales (externalité négative) ;
- Exemple 2 : la construction d'une station de sports d'hiver sur une commune située en montagne conduit à augmenter le prix des terrains dont bénéficient les propriétaires fonciers (externalité positive).

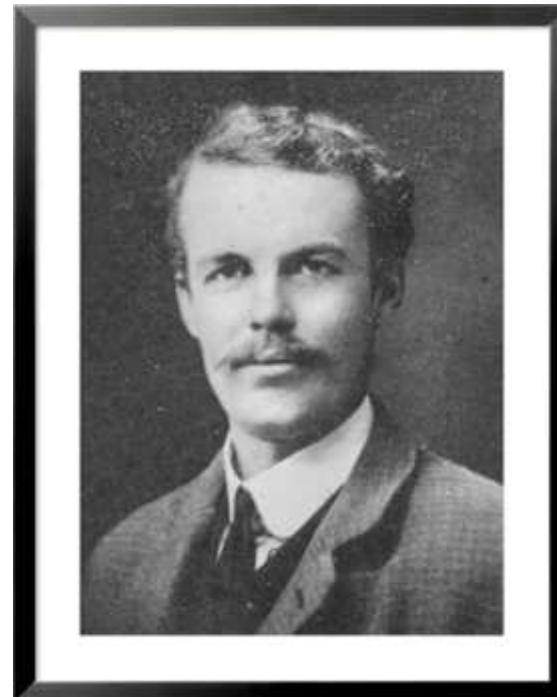
Alfred Marshall (1842-1924)



Qu'est ce qu'une externalité ?

- Au début du XXème siècle, l'économiste britannique **A.C. Pigou** (*The economics of welfare*, 1920) a montré que le marché ne conduit pas à l'optimum en présence d'externalités : celles-ci introduisent une **divergence entre les intérêts privés et l'utilité sociale**.
- Les décisions de chaque agent sont prises sur la base des coûts et des bénéfices privés qui résultent de ses choix. En présence d'externalité, il existe un écart entre le **coût privé** (supporté par l'agent) et le **coût social** (supporté par l'ensemble de la population) :
 - **En cas d'externalité positive, le rendement social est supérieur au rendement privé** : le marché produit moins que l'optimum ;
 - **En cas d'externalité négative, le coût privé est inférieur au coût social** : le marché produit plus que l'optimum.
- Dans les deux cas, **l'équilibre du marché n'est plus un optimum au sens de Pareto** : le sort de certains agents pourrait être amélioré sans détériorer celui des autres en faisant disparaître l'externalité.
- **Exemple de production supérieure à l'optimum** : production mondiale de plastique à partir du pétrole et « création » d'une « mer de plastique » qui dérive sur les océans du globe.
- **Exemple de production inférieure à l'optimum** : en l'absence d'un système juridique efficace protégeant la propriété industrielle, les entreprises ne sont pas incitées à innover dans de nouveaux produits ou de nouveaux procédés dans la mesure où leurs innovations vont bénéficier à leurs concurrents sans que ces derniers en aient supporté le coût.

Arthur Cecil Pigou (1877-1959)



Un cas d'école d'externalité : la pollinisation des abeilles

- Dans l'exemple classique de l'externalité positive engendré par la pollinisation des abeilles, si chacun des deux producteurs (apiculteur et agriculteur) prend ses décisions de production indépendamment de l'autre, selon un schéma décentralisé reposant sur la prise en compte des seuls coûts et bénéfices privés pécuniaires, **les quantités produites de miel et de fruits seront socialement sous-optimales.**
- Solutions classiques de la négociation entre ces deux producteurs : a) chacun exprime sa disposition à payer les services que lui procure l'activité de l'autre ; b) ou fusion entre les deux activités (solution « coasiennne » qui internalise les externalités). L'une et l'autre de ces deux solutions permet d'atteindre **l'optimum social**, ou du moins de s'en approcher.
- **Mais l'exemple d'une relation réciproque et bilatérale masque, en partie, le véritable enjeu** : les abeilles sont les principaux insectes pollinisateurs, et leur action est indispensable à la fécondation des fleurs de la plupart des arbres fruitiers et des légumes cultivés. Autrement dit, en leur absence, l'essentiel de la production de fruits et de légumes disparaîtrait.
- Dans un rapport publié en 2006, la FAO (Food and Agriculture Organization) évalue à **14,6 milliards de dollars US la valeur totale de la production agricole qui ne serait pas disponible sans les services de pollinisation des essaims d'abeilles loués à cet effet par les producteurs**. Dans une autre étude citée par le rapport, Gordon et Davis (2003) mobilisent la méthode des surplus – du consommateur et du producteur – pour aboutir, dans le cas de l'Australie, à une évaluation de **12,9 milliards de dollars australiens**.
- En conclusion, **il est essentiel d'identifier le périmètre géographique d'une externalité** : celui-ci peut en apparence être local mais en réalité s'étendre sur un espace beaucoup plus vaste (on parle alors d'**externalité globale**).
- **C'est seulement sous cette condition qu'il devient possible de penser une régulation plus efficace des externalités tant sur le plan des dispositifs (création de marché de quotas de pollution, réglementations, taxes, etc.) que sur celui de l'échelle de gouvernance (local, national ou mondial).**
- Source : d'après **J. Le Cacheux et E. Laurent – Economie de l'environnement et économie écologique**. Armand Colin, coll. « cursus », 2012.

Un cas d'école d'externalité : la pollinisation des abeilles

- A Ribeauvillé, dans le département du Haut-Rhin, une mauvaise surprise attendait les apiculteurs. Début août, plusieurs d'entre eux constatent que leurs abeilles ramènent d'étranges produits de couleur, bleu ou vert, parfois marron chocolat. Les quantités transportées sont importantes au point de bloquer la ponte. Un désastre, car c'est en été que les reines pondent les "abeilles d'hiver" qui permettront à la ruche de passer la saison du froid. Puis, très vite, les apiculteurs récoltent une étrange mixture à la couleur tout à fait inhabituelle (...).
- Dans un courrier adressé, le 21 avril, au maire de Ribeauvillé, M. Frieh (apiculteur) explique que le directeur d'Agrivalor, Philippe Meinrad , leur a indiqué, au cours d'une visite du site, que "*les conteneurs contiennent des résidus de confiserie industrielle des établissements Mars*". La multinationale américaine dispose de plusieurs sites de production en Alsace, notamment à Haguenau, où sont confectionnés les fameux M&M's, ces pastilles chocolatées de toutes les couleurs. Depuis plusieurs années, l'entreprise Mars vante son engagement dans le développement durable, en particulier la valorisation de ses déchets... (...).
- Agrivalor, dans un courrier adressé au syndicat apicole, le 6 septembre, reconnaît à demi-mot les faits, "*déplore très sincèrement la situation*", mais soutient que "*les sous-produits sucrés*" valorisés sur le site de méthanisation sont "*conformes à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter*". "***Nous n'imaginions à aucun moment que la présence de sous-produits sucrés dans l'enceinte de notre site aurait une relation avec l'exploitation de vos ruches.*** ».
- *Le Monde, 3 Octobre 2012.*



En guise de conclusion...

- Problématique de travail avec les élèves : existence d'un *continuum* entre les défaillances du marché et l'allocation optimale des richesses par le marché.
- Acquis de la réflexion : de la même façon qu'il n'existe pas, empiriquement, d'allocation optimale des ressources par le marché ; il n'existe pas non plus de « défaillance pure » du marché. Les modèles économiques enseignent qu'il est possible de mettre en œuvres des dispositifs institutionnels par lesquels ces défaillances peuvent être réduites (sur la partie droite du *continuum* comme sur la partie gauche).

